

### AMÉNAGEMENT

Paris 13<sup>e</sup> : la RIVP va réhabiliter le site de la Mie de pain

La Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP) vient de signer un accord avec l'association « Les œuvres de la Mie de pain » pour la réhabilitation de son site situé sis, 16/26 rue Charles Fourier à Paris 13<sup>e</sup>. Le protocole prévoit la mise en valeur par bail de 52 ans par la RIVP qui s'engage, outre à maintenir l'association caritative dans les lieux, à développer un centre d'accueil aux personnes sans abri et de réinsertion sociale, un complexe sportif et d'hébergement. Le montant des travaux s'élève à 20 M HT. La signature de ce bail doit intervenir en octobre 2010, après l'obtention du permis de construire. Pendant la phase de protocole, la RIVP assurera les missions de maître d'ouvrage. Les travaux devraient démarrer début 2011, pour une livraison prévue en deux temps, en décembre 2012 et mai 2014.

Dans cette opération d'externalisation, la RIVP était conseillée par l'étude notariale de Me Lejeune ; l'association La Mie de pain était conseillée par Me Vincent Roussel, notaire.